

Paris, le 17 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE
de Claudy LEBRETON, Président de l'ADF

« A l'assurance des personnes, je préfère la solidarité »

A l'occasion de son intervention télévisée d'hier soir, le Président de la République a annoncé le calendrier de la réforme de la dépendance. « Financeurs de l'APA » (Allocation personnalisée d'autonomie – 5,6 Mds d'€ en 2010), comme l'a rappelé Nicolas Sarkozy, les départements et l'Assemblée des départements de France qui les représentent auront à cœur de participer à ce chantier important pour la solidarité entre les générations.

L'allongement de la vie est incontestablement un progrès social. C'est un sujet qui concerne, comme rarement, l'ensemble de la société française. Le bien vieillir est d'abord un enjeu sociétal et humain. La question de la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, sans être nouvelle, va prendre néanmoins, dans les années à venir, une ampleur considérable.

Cinquième risque ou cinquième branche, la question n'est pas que de pure sémantique. Aujourd'hui, la majorité des personnes âgées souhaite rester le plus longtemps possible chez elle. Il revient donc à la société toute entière d'en organiser les modalités dans le cadre d'un accompagnement personnalisé. Mais, les enjeux liés à l'autonomie concernent également les personnes en situation de handicap.

Comme ils l'ont rappelé lors de leur Congrès à Avignon les 20 et 21 octobre derniers, les présidents de Conseils généraux estiment que le coût de cet accompagnement doit impérativement être couvert par la solidarité nationale. Le principe de ce droit universel à l'autonomie s'inspire directement du Pacte social républicain. Le recours au système assurantiel que certains membres de la majorité parlementaire souhaitent privilégier, ne pourra qu'aggraver les inégalités sociales dont nos concitoyens sont déjà trop souvent les victimes.

Pour Claudy LEBRETON, cette question de l'autonomie ne doit pas être envisagée uniquement comme une équation financière à résoudre, mais bien comme un choix de société essentiel pour la qualité du vivre ensemble dans notre pays. L'Assemblée des départements de France tiendra donc toute sa place dans ce débat qu'elle a déjà lancé avec ses partenaires depuis plusieurs mois.

Retrouvez sur www.departement.org ce communiqué de presse.

Contact presse : **Nadia SALEM**
Tél. 01.45.49.60.43 – P. 06.76.73.64.01
nadia.salem@departement.org